

Vaugirard 1

Session : Mai 2019

Année d'étude : Première année de licence droit parcours classique

Discipline : *Droit constitutionnel II (équipe 1)*
(Unité d'Enseignements Fondamentaux 2)

Titulaire(s) du cours :
M. Dominique CHAGNOLLAUD DE SABOURET

MAI 2019

AU CHOIX

SUJET NO 1

La révision de la Constitution sous la Vème République

OU

SUJET NO 2

Commentez cet extrait de la Constitution des Etats-Unis

« Section 2.

1. Le président sera commandant en chef de l'armée et de la marine des États-Unis, et de la milice des divers États quand celle-ci sera appelée au service actif des États-Unis(...).

2. Il aura le pouvoir, sur l'avis et avec le consentement du Sénat, de conclure des traités, sous réserve de l'approbation des deux tiers des sénateurs présents. Il proposera au Sénat et, sur l'avis et avec le consentement de ce dernier, nommera les ambassadeurs, les autres ministres publics et les consuls, les juges à la Cour suprême, et tous les autres fonctionnaires des États-Unis dont la nomination n'est pas prévue par la présente Constitution, et dont les postes seront créés par la loi. Mais le Congrès pourra, lorsqu'il le jugera opportun, confier au président seul, aux cours de justice ou aux chefs des départements, la nomination de certains fonctionnaires inférieurs(...).

Section 3.

Le président informera périodiquement le Congrès de l'état de l'Union, et recommandera à son attention telles mesures qu'il estimera nécessaires et expédientes.

(...).

Section 4.

Le président, le vice-président et tous les fonctionnaires civils des États-Unis seront destitués de leurs charges sur mise en accusation et condamnation pour trahison, corruption ou autres crimes et délits majeurs ».

Documents autorisés :

Stéphane Rials , Textes constitutionnels français ,PUF, QSJ ?

Stéphane Rials et Julien Boudon,Textes constitutionnels étrangers ,PUF, QSJ ?